

Caen-La-Mer

Convention renouvelée entre le rectorat et le Rotary

QUOTIDIEN OUEST-FRANCE | jeudi 17 mai 2018

171 mots



Lors du renouvellement de la convention. - Crédit Ouest-France

La troisième convention de partenariat signée entre le rectorat de Caen et le Rotary club va couvrir la période du 1^{er} juillet 2018 au 30 juin 2020. « En Normandie, 6 000 jeunes sont touchés par les actions de l'association des clubs Rotary du district 1 840 », souligne Denis Rolland, recteur de la région académique Normandie.

Le Rotary propose une palette d'actions en direction de la jeunesse : des échanges afin de permettre à des élèves d'être accueillis dans des familles à l'étranger pendant un an, mais aussi des séjours courts pendant les vacances d'été. La prévention des mauvais traitements envers les enfants est également une priorité puisqu'un outil, mis à disposition des enseignants du primaire, « **Et toi, tu fais quoi ?** » permet des échanges en classe.

Un concours concerne chaque année 30 élèves en apprentissage depuis le CAP jusqu'au post-bac. Des clubs dans les établissements scolaires peuvent être mis en place. Le but est d'apprendre à monter des actions pour les autres.